

# Compte-rendu réunion du CM du jeudi 9 novembre 2023

**Présents :** Jean-Luc Coupat, Mickaël Coupat, Céline Picard, Géraldine Faure, Amélie Laborde.

**Excusée pour raison de santé :** Claude Chaizy-Alsac

## Les questions suivantes ont été examinées :

- Convention pour éclairage public suite aux travaux effectués sur le réseau Les Salles Le Redondet: Le Conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention proposée par le territoire d'énergie.
- Le Conseil municipal valide le contrat de maintenance proposé par l'entreprise Schiller concernant le défibrillateur qui sera posé prochainement. Un électricien a été contacté pour effectuer la pose.
- Le Conseil municipal valide le renouvellement de la convention signée avec le centre de gestion concernant le service santé, sécurité et qualité de vie au travail.
- Le Maire a présenté la demande formulée par l'entreprise WPD qui souhaite avoir une délibération pour poursuivre les études engagées. Après un échange nourri sur les énergies renouvelables, sur la loi sur les zones d'accélération pour ces énergies et sur les potentialités de la commune, le Conseil municipal incomplet n'a pas souhaité délibérer pour l'instant.
- Concernant la demande formulée par l'agent local de l'ONF visant à soumettre au régime forestier les parties de sections qui ne le sont pas, le Conseil municipal souhaite qu'une réunion d'échange et d'information avec l'agent ONF soit organisée avant toute prise de décision.
- Le cabinet de géomètres GEOVAL viendra sur les lieux le samedi 6 décembre pour délimiter le délaissé de voirie afin de pouvoir le vendre à Mr ROBERT suite à sa demande.
- Le Maire informe le Conseil municipal sur le coût de la campagne de stérilisation des chats au village des Amouilhaux, elle se chiffre à 673,15€.
- Comme les années précédentes, Céline Picard et Amélie Laborde se chargent de l'achat et de la distribution des cadeaux de Noël pour les enfants et les anciens de la commune.
- Une nouvelle réunion de travail à eu lieu à Echandelys en octobre concernant la future réglementation des boisements qui sera valable pendant 30ans. Les travaux préalables de la sous-commission pour St-Eloy sont désormais terminés. Une dernière réunion aura lieu avant la fin de l'année pour terminer les travaux sur Echandelys et Condat-les-Montboissier.
- Travaux divers:
  - les socles à poubelles dans le bourg sont réalisés.

- Les tables à pique-nique sont installées devant la mairie et vers l'église.
  - Une grille à été posée derrière l'église.
  - La porte du cimetière à été repeinte.
- Le Conseil municipal a pu prendre connaissance du prochain bulletin municipal qui sera distribué aux habitants en fin d'année.